



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Vannes le 21 février 2019

Direction départementale des territoires  
et de la mer  
Service Eau, Nature, Biodiversité  
Unité Nature, Forêt, Chasse

Affaire suivie par : Sébastien Guillard  
Tél. : 02 56 63 74 93  
sebastien.guillard@morbihan.gouv.fr

Le directeur départemental des territoires et de la mer  
à

Mesdames, Messieurs, les membres du comité de  
pilotage

Objet : Compte-rendu du collège des élus du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR5302001  
« Chiroptères du Morbihan » en date du 21 février 2019  
Réf : FR5302001\_2019\_01  
PJ : 1

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le compte-rendu de la réunion du collège des élus qui s'est tenue le 21 février 2019 à Vannes.

L'ordre du jour était le suivant :

- Désignation de la structure animatrice chargée de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs
- Désignation du président du comité de pilotage.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des  
territoires et de la mer  
Le Chef du service Eau, Nature et  
Biodiversité

Jean-François CHAUVET

**Compte rendu du collège des élus du site Natura 2000**  
**« Chiroptères du Morbihan »**

**Étaient présents**

**Représentants de l'Etat**

DDTM Morbihan, Service Eau Nature Biodiversité	Jean-François CHAUVET (représentant le préfet)
DREAL Bretagne, Service Patrimoine Naturel	Gilles PAILLAT
DDTM Morbihan, Service Eau Nature Biodiversité	Sébastien GUILLARD

**Étaient présents ou représentés**

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Xavier-Pierre Boulanger (élu)
Lorient agglomération	Typhaine Delatouche (non élu)
Roi Morvan communauté	Jean-Jacques Tromilin (mandat élu)
Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	Jean-Jacques Tromilin (mandat élu)
Commune de Crac'h	Ronan Le Délézir (mandat élu)
Commune de Saint-Nolff	Ronan Le Délézir (élu)
Commune de Plumeliau-Bieuzy	Xavier-Pierre Boulanger (mandat élu)
Commune de Kernascleden	Carine Pessiot (élue)
Commune de Inzinzac-Lochrist	Jean-Jacques Tromilin (élu)
	Jean-Jacques Tromilin (mandat élu)

**Étaient absents excusés :**

Conseil Régional de Bretagne  
 Conseil Départemental du Morbihan  
 Redon Agglomération  
 Établissement Public Territorial de Bassin de la Vilaine  
 Auray-Quiberon Terre Atlantique  
 Centre Morbihan Communauté  
 Commune de Sarzeau

**Étaient absents :**

Arc Sud Bretagne  
 Commune de Béganne  
 Commune de Marzan  
 Commune de Nivillac  
 Commune de La Roche Bernard

**Introduction**

M. Chauvet ouvre la séance du comité de pilotage des élus en remerciant les personnes présentes.

L'ordre du jour est rappelé :

- Désignation pour 3 ans de la structure animatrice chargée de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs ;
- Désignation pour 3 ans du président du comité de pilotage.

**Historique**

Un historique du site Natura 2000 et du contexte de la réunion de ce collège des élus est fait par les représentants des services de l'État :

- Biodiversité et territoire : éléments de contexte ;
- Le réseau Natura 2000 à l'échelle européenne ;
- Une approche concertée de l'aménagement du territoire ;

- Le site Chiroptères du Morbihan (espèces visées, caractéristiques du site, objectifs de développement durable) ;
- Les points importants sur le fonctionnement de l'animation d'un site Natura 2000.

Les travaux de concertation pour l'élaboration du document d'objectifs ont mobilisé les différents acteurs du site et particulièrement les membres du comité de pilotage à travers des groupes techniques et des étapes de validation par le comité de pilotage (12 septembre 2012, 23 janvier 2014 et 24 février 2015) sous l'impulsion du Conseil Départemental du Morbihan assurant l'opération de rédaction du document d'objectifs et du président du comité de pilotage par ailleurs maire de la commune de Kernascleden (M. Jean-Jacques Tromilin). Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR5302001 « Chiroptères du Morbihan » a été validé lors du comité de pilotage du 24 février 2015 et approuvé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2015. A ce jour, la phase animation du document d'objectifs du site Natura 2000 qui permet de passer à des actions de gestion concrètes, n'est pas commencée.

### **Désignation de la structure animatrice**

Seule la commune de Kernascleden s'est portée candidate à l'opération d'animation de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000.

M. Tromilin explique que la commune est très impliquée dans la sauvegarde des chiroptères et a développé des actions originales autour du patrimoine naturel et plus particulièrement des chauves-souris (Maison de la Chauve-Souris, présidence du COPIL du site Natura 2000 « Chiroptères du Morbihan » jusqu'en 2015, arrêté de protection de biotope, etc.).

Cette candidature apparaît légitime à tous les participants. L'animation effective du site permettra notamment la mise en œuvre des actions suivantes en lien avec les autres animateurs des sites Natura 2000 du département :

- Informer, communiquer, sensibiliser sur les milieux, les espèces et Natura 2000 ;
- Animer la gouvernance des sites par l'organisation de comités de pilotage et groupes de travail thématiques ;
- Inciter et aider les maîtres d'ouvrage pour réaliser des actions de gestion des gîtes accueillant les espèces prévues aux documents d'objectifs notamment par la signature de contrats Natura 2000 ;
- Assurer une veille relative à la cohérence des politiques publiques par rapport à Natura 2000 ;
- Participer à la vie du réseau Natura 2000 ;
- Accompagner les porteurs de projets pour la réalisation des évaluations d'incidences au titre de Natura 2000 ;
- Assurer les missions administratives liées à la mise en œuvre de Natura 2000 (secrétariat, gestion financière).

Il est procédé au vote de désignation de la structure animatrice. La commune de Kernascleden est désignée à l'unanimité des membres élus présents.

### **Désignation du président du comité de pilotage**

M. Tromilin, seul candidat déclaré, est élu président du comité de pilotage à l'unanimité des membres élus présents.

M. Tromilin remercie l'assemblée pour la confiance accordée à la commune pour porter cette politique publique. Il précise également que l'animation effective reviendra à un prestataire extérieur spécialisé (bureau d'études ou association) ; une consultation de différents prestataires sera donc organisée en mars 2019 de façon à pouvoir entamer une animation effective en mai 2019. Un comité de pilotage en formation complète sera organisé en fin d'année 2019.

### **Conclusion**

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordé, M. Chauvet remercie la commune de Kernascleden pour son implication ainsi que l'ensemble des personnes présentes. Il précise que le compte-rendu sera rédigé et adressé à tous les membres du comité de pilotage par les services de l'État.